



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 janvier 2015
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 28 janvier 2015, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au cours des derniers mois, j'ai envoyé de nombreuses lettres au Conseil de sécurité pour l'avertir que le Hezbollah représentait une menace de plus en plus grave. Ce matin, des terroristes du Hezbollah ont tiré des missiles antichars sur une patrouille des Forces de défense israéliennes dans la région du mont Dov, dans le nord du pays, en faisant plusieurs blessés graves parmi ses soldats. Cette attaque s'est produite alors qu'Israël subissait depuis deux jours des tirs de roquettes et de mortier lancés depuis la Syrie.

Alors que le calme n'est toujours pas revenu dans le nord du pays, Israël présente ses condoléances à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et au Gouvernement espagnol, qui a perdu l'un de ses soldats aujourd'hui.

Voilà des années que le Hezbollah emmagasine des armes dans le sud du Liban, en violation de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Cette organisation terroriste, dont le chef, Hassan Nasrallah, profère régulièrement des menaces à l'encontre d'Israël, porte la responsabilité de l'attaque de ce matin. Elle dispose de moyens militaires et ne cache pas ses intentions, et nous en avons vu les résultats ce matin.

La communauté internationale ne saurait ignorer plus longtemps cette menace. Israël ne laissera pas le Hezbollah cibler ses citoyens sans rien faire. Il n'acceptera aucune attaque sur son territoire, il exercera son droit à la légitime défense et il prendra toutes les mesures qui s'imposent pour protéger sa population.

J'exhorte le Conseil de sécurité à condamner publiquement et sans équivoque le Hezbollah. Cette organisation terroriste doit être désarmée et le Gouvernement libanais doit respecter ses engagements internationaux et appliquer pleinement la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prozor**

